

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 18 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 18 juin, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; GENETAY Stéphanie; GEORGELIN Dominique; GUILLOU Claudine; LE BLEVENNEC Gilbert; LE GOFF Yannick; LE SAULNIER Brigitte; NAUDIN Christian; THOMAS Joseph; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina; ECHEVEST Yannick; GOASDOUE Gérard; HAGARD Elisabeth; INDERBITZIN Laure-Line; LEVEDER Adeline; LE BLOAS Mireille; LE BIANIC Yvon; LE MEAUX Vincent; PETIT-LECLERC Françoise; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateurs absents :

BUHE Thierry ; DE QUELEN Martine.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur CROISSANT Guy ayant donné pouvoir à Madame Brigitte LE SAULNIER.

En exercice : **25**
Présents : **12**
Absents : **13**
Représenté : **00**

Date d'envoi des convocations : **jeudi 09 juin 2022.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

Vu la Décision n° 2021-828 DC du 9 novembre 2021 publiée au Journal officiel de ce jour ;

Vu la Décision du Conseil constitutionnel n° 2021-828 DC du 9 novembre 2021 ;

Vu la Loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire.

Vu le Décret n° 2021-1466 du 10 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Conformément au IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, en sa version modifiée par l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021, prévoit, de la date de promulgation de la loi du 10 novembre 2021 et jusqu'au 31 juillet 2022, que « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, à fiscalité propre ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent.

Le quorum du CIAS est donc atteint pour ce Conseil d'Administration du jeudi 18 juin 2022.

DEL 2022-06-35	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION RAPPORT D'ACTIVITES 2021
----------------	--

Le Conseil d'Administration du CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a pris connaissance du Rapport d'Activités présenté ci-après, retraçant l'année 2021.

Rapport d'activité du CIAS ***Exercice 2021***

1. Préambule :

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du Centre Intercommunal de l'Action Sociale, en complémentarité de l'action des CCAS et des communes.

Le Conseil d'Administration du CIAS, en date du 26 septembre 2019, a approuvé dans les mêmes termes les dispositions validées par l'instance délibérative de l'Agglomération.

Cette montée en puissance se traduit, depuis le 1er octobre 2019, de la manière suivante :

En termes de compétences, le CIAS se voit confier conformément aux dispositions du CGCT, les compétences suivantes :

- **La gestion de l'EHPAD de Pontrieux**
- **Le développement social :**
 - La mise en réseau des acteurs sociaux du territoire,
 - Le soutien et l'appui aux CCAS existants et aux communes,
 - Le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social.
- **La santé :**
 - Le soutien aux communes pour le maintien et le développement de la présence médicale,

- La participation à la gestion et au financement d'
- La participation aux travaux du Contrat Local de Santé.

➤ **La prévention de la délinquance :**

- L'animation / la coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

En termes de missions, la gestion de l'accueil des gens du voyage.

2. Rapport d'activité 2021 :

Gouvernance du CIAS :

Le Conseil d'Administration (réuni à 7 reprises) s'est prononcé, entre autres, sur :

- **CISPDR** : Projet de Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation / Bilan de l'activité de l'Intervenante en Gendarmerie / Attribution de subventions pour des dispositifs de prévention / Réalisation d'une journée de prévention (radicalisation, violences intrafamiliales, dangers d'Internet)
- **Gens du Voyage** : Financement du poste médiateur / Modification du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- **Politique santé** : Déploiement de la télémédecine et des antennes du Centre de Santé
- **Numérique** : Partenariat pour un dispositif d'accompagnement en faveur de l'inclusion numérique.
- **Développement social** : Validation d'une nouvelle feuille de route actant une collaboration avec les communes et les CCAS de l'Agglomération / Suivi du dispositif Mutuelle Solidaire / Attribution de subventions.
- **EHPAD** : Suivi des démarches pour la démolition - reconstruction de l'établissement / Validation du plan de financement / Gestion de l'EHPAD (lignes directrices de gestion, approbation du protocole relatif au temps de travail).

Santé :

Sur cette thématique, le CIAS a :

- Collaboré avec le Centre de santé et Groupama pour la mise en place de téléconsultations.
- Coordonné et programmé les permanences de la « Mutuelle Solidaire » dans une logique d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, de renforcement du pouvoir d'achat des habitants et de solidarité.
- Suivi l'activité du Centre de Santé.

Le CIAS a également :

- Été chargé de coordonner une Cellule d'Appui à l'isolement suite à la mise en place de la stratégie gouvernementale pour isoler les personnes infectées ou cas contact, relais des institutions départementales et sanitaires, interface entre les services et les personnes testées positives.

- Assuré l'élaboration et le suivi des plannings des bénévoles pour le centre de Vaccination de Paimpol.

Numérique :

Le CIAS a souhaité développer une offre de proximité au bénéfice des personnes en difficultés face aux nouveaux outils numériques en s'appuyant sur un partenariat avec Orange pour proposer 4 ateliers numériques. Les séances proposées étaient gratuites et en libre accès.

Prévention :

Début 2021, le CIAS a finalisé le diagnostic pour aboutir à la signature d'un nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

Cette démarche repose sur une approche quantitative et une partie qualitative. La première séquence a permis de dresser un portrait global du territoire. L'analyse comparative des statistiques de gendarmerie et de documents complémentaires ont servi à retracer l'évolution des faits de délinquance.

La partie qualitative est venue enrichir les éléments quantitatifs par le biais d'entretiens. Trente-cinq entretiens ont été réalisés avec des acteurs institutionnels, des partenaires associatifs, des porteurs de projet et des élus.

Toutes ces données ont permis de définir un projet de contrat et un programme opérationnel :

AXE	CONSTATS	ACTIONS ENVISAGÉES
AXE 1 : LA JEUNESSE	Un mauvais impact d'internet et des réseaux sociaux	Sensibiliser les parents aux risques d'internet
		Développer des actions de prévention sur l'usage d'internet et des réseaux sociaux auprès du public scolaire
		Favoriser les actions de prévention sur la sexualité
		Maintenir et développer les actions de prévention organisées par le PIJ
		Conforter le réseau promeneurs du net et développer la veille sur les réseaux sociaux grâce aux animateurs jeunesse du territoire
		Organiser un groupe de travail pour y aborder la question du harcèlement et des violences à l'école
	Un développement de la prostitution	Sensibiliser à la prostitution les professionnels intervenant auprès des jeunes pour mieux les repérer et les orienter
		Assurer une veille auprès des jeunes en situation de prostitution par le biais des animateurs promeneurs du net

		Développer des actions de prévention sur la prostitution auprès des jeunes
	Un manque d'occupation chez les jeunes, une des causes de la délinquance juvénile	Réinterroger les politiques jeunesse présentes sur le territoire (manque de structures, tournées de proximité..)
		Réfléchir à l'accompagnement des jeunes exclus des établissements scolaires
		Faire du lien avec les dispositifs existants permettant aux jeunes sans emploi de se remobiliser
		Maintenir des cellules de veille pour échanger sur les situations de jeunes en difficultés
	Un manque d'informations pour les parents	Faire le lien avec le schéma de services aux familles
		Réfléchir à des actions de prévention innovantes à l'intention des parents

AXE	CONSTATS	ACTIONS ENVISAGÉES
AXE 2 : LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES	Une cause nationale peu reconnue	Pérenniser le financement du poste de l'assistante sociale du service « Avec Elles »
		Maintenir le financement du poste de l'Intervenante Sociale en Gendarmerie
		Organiser un groupe de travail sur les violences intrafamiliales avec les partenaires concernés
	L'égalité homme/femme, un problème de société	Développer des actions de prévention sur l'égalité homme/femme tout au long du système scolaire
		Proposer l'exposition « C'est mon genre » du CIDFF aux écoles primaires du territoire
		Maintenir et développer les actions de prévention sur les violences organisées par le PIJ et l'assistante sociale du service « Avec Elles » à destination des lycéens
		Proposer des formations sur l'égalité homme/femme et les violences aux professionnels intervenant auprès des enfants

	Des hébergements et logements insuffisants	Rechercher de nouvelles solutions d'hébergement pour les femmes victimes de violences et celles ayant des enfants de moins de trois ans (gîtes, bailleurs sociaux..)
		Réfléchir à des solutions d'hébergement pour les auteurs de violences
	Un manque de suivi psychologique	Réfléchir à une prise en charge par les organismes habilités
	Une prise en charge des auteurs à renforcer	Développer les stages de responsabilisation violences conjugales
		Réfléchir à des solutions d'hébergement pour les auteurs de violences
	Une communication et une information insuffisantes	Renforcer la communication sur les dispositifs existants ainsi que sur la pré-plainte en ligne
		Conforter les actions locales faites au sujet des violences intrafamiliales sur le territoire et en développer d'autres à destination du grand public
		Proposer de sensibiliser les agents de premier accueil et les élus aux violences intrafamiliales
		Proposer une journée, à l'initiative du CIAS, sur les violences intrafamiliales à destination des professionnels du territoire
		Orienter la stratégie locale par le biais d'un dispositif spécifique

AXE	CONSTATS	ACTIONS ENVISAGÉES
AXE 3 : LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Une consommation d'alcool importante	Renforcer les actions de prévention sur les conduites addictives et les risques dès l'entrée au collège
		Réfléchir à un programme d'accompagnement pour les personnes en état d'ivresse
	Une consommation de stupéfiants moins importante que l'alcool mais à ne pas négliger	Renforcer les actions de prévention sur les conduites addictives et les risques dès l'entrée au collège
		Maintenir et développer les stages de sensibilisation aux dangers des produits stupéfiants proposés par l'ADAJ
		Organiser un groupe de travail pour y aborder la question de la consommation de stupéfiants
	Un nombre important d'accidents	Recenser les actions de prévention faites sur la sécurité routière auprès des différents publics
		Proposer une journée thématique sur la sécurité routière ouverte à tous

Des actions de prévention limitées	Elargir le périmètre d'intervention des tournées de proximité
	Réfléchir à la présence des professionnels concernés sur le territoire
Une police municipale pas suffisamment étoffée	Réfléchir à la mutualisation des polices municipales du territoire
La vidéo protection : un sujet qui fait débat	Organiser un groupe de travail sur la tranquillité publique
Les mesures de réparation	Inciter les collectivités locales et les établissements scolaires à mettre en place les conditions pour accueillir des mesures de réparation
La radicalisation, un phénomène à ne pas négliger	Coordonner les instances départementales et locales
	Proposer de sensibiliser les acteurs locaux au repérage des signaux de radicalisation
	Organiser un groupe de travail pour y aborder la question de la radicalisation
Des difficultés avec la communauté des gens du voyage	Mettre en application le schéma départemental
	Favoriser le lien avec les différents professionnels sur les aires et en dehors des aires
	Travailler sur les représentations

Suite à la validation de cet outil, le CIAS a organisé une journée de la Famille le 24 septembre 2021 autour de trois thématiques :

1. La radicalisation : (A destination des élus et des professionnels)
 - Intervention du Service Départemental du Renseignement Territorial.
2. Les violences intrafamiliales: (A destination des élus et des professionnels)
 - Diffusion d'un court métrage « Le dernier maux » de Sébastien Ynesta.
 - Intervention des professionnels du territoire.
 - Exposition sur les Violences Intra Familiales.
3. Les risques d'internet pour les enfants (en soirée) : (tous publics)
 - Intervention de l'association E-enfance : sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique.

Gens du voyage :

Outre le suivi du marché avec Hacienda pour la gestion des aires d'accueil, le CIAS a géré pendant la période estivale, en lien avec les élus concernés et la société, 24 stationnements illégaux :

- Diffusion d'une procédure de médiation auprès des communes du territoire.
- Lien avec la médiatrice Gens du Voyage de la préfecture.
- Relais auprès des services de l'Agglomération (déchets).
- Soutien dans les demandes de mise en demeure d'évacuation.

Le CIAS a établi, avec le soutien de la chargée de Mission Gens du Voyage, un diagnostic pour évaluer la portée et la pertinence des aménagements prévus dans le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2019-2025.

Suite à ce travail, et à la demande de la Collectivité, le Préfet a entériné une demande de modification formulée auprès de la Commission Consultative Départementale des Gens du Voyage et notamment :

- La réalisation de 3 terrains locatifs, en lieu et place des 20 nouvelles places prévues sur les aires urbaines de Guingamp et Bégard.
- Le maintien de 34 places sur les aires pérennes avec notamment la réhabilitation complète de l'aire (20 places) située sur la Commune de Ploumagoar.
- L'aménagement de 2 aires de moyenne capacité.

Développement social :

Courant 2021, le CIAS a poursuivi la démarche de collaboration avec les CCAS et les communes entamée en 2020. Plusieurs rencontres ont permis, à la fois d'actualiser la feuille de route et de prendre la mesure des problématiques du territoire :

- Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales » : suivi de la feuille de route, mise en place de groupes de travail sur des thématiques (ex. logements d'urgence, EHPAD).
- Elaboration d'un annuaire « aides sociales ».
- Relais d'information avec l'Agglomération (ex. transport, opérations), les Institutions (CD 22) et les associations.
- Soutien technique et juridique.
- Veille documentaire (Appels à projets).
- Réflexion quant à la mise en place d'un règlement des aides individuelles.
- Organisation de conférences/de réunions thématiques (ex. logements d'urgence, dispositifs solidaires, prévention de la délinquance...).
- Proposition de formations pour les élus (violences intrafamiliales, ABS...).

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

PREND ACTE du Rapport d'Activités 2021.

VALIDE le Rapport d'Activités 2021.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente

